



Communiqué de presse
3 décembre 2015

Harmonie Mutuelle, le Groupe MGEN et Mutac créent « La Maison des Obsèques »

Avec *La Maison des Obsèques*, première enseigne mutualiste de pompes funèbres, Harmonie Mutuelle, le Groupe MGEN et le spécialiste de la prévoyance obsèques Mutac ont pour objectif de constituer un acteur important du secteur funéraire, reconnu pour sa qualité et ses tarifs. *La Maison des Obsèques* est partenaire, dès sa création, de l'UPFP (Union du pôle funéraire public). D'ici 2025, elle devrait s'appuyer sur un réseau de 400 agences partout en France. *La Maison des Obsèques* illustre concrètement l'ambition du rapprochement entre le Groupe MGEN et Harmonie Mutuelle.

Le Groupe MGEN, Harmonie Mutuelle et Mutac ont présenté officiellement *La Maison des Obsèques* lors du salon Funéraire Paris 2015, le 20 novembre 2015. À l'occasion de ce salon, les mutuelles fondatrices ont également signé un partenariat avec l'UPFP qui permettra aux membres du pôle funéraire public qui le souhaitent de s'affilier au réseau *La Maison des Obsèques*.

L'ambition de *La Maison des Obsèques* est de devenir un réseau de pompes funèbres alternatif pour les mutualistes et l'ensemble de la population. Il vise un objectif de 400 agences à l'horizon 2025 et prévoit, pour cela, de créer des agences et boutiques mais aussi de favoriser l'acquisition d'opérateurs funéraires dont les valeurs sont en phase avec ceux des mutuelles fondatrices.

L'action de *La Maison des Obsèques* se fonde sur l'éthique mutualiste : elle a pour principe la proximité, le conseil, la transparence et la maîtrise tarifaire, afin de garantir l'accès à tous à des services funéraires de qualité. Les mutuelles fondatrices souhaitent parvenir à réguler le marché en agissant sur trois leviers : la maîtrise des prix des prestations, l'offre de financement des obsèques et la qualité des services funéraires (à travers de l'information claire et lisible, le respect strict de la réglementation, l'accompagnement des personnes : démarches administratives, soutien psychologique, exécution testamentaire...).

L'investissement de mutuelles dans le secteur des pompes funèbres est une première. Cela illustre concrètement le rapprochement en cours entre Harmonie Mutuelle et le Groupe MGEN et traduit leur capacité à innover ensemble et leur volonté commune d'être des acteurs globaux de la santé et de la protection sociale mais aussi de l'accompagnement social, à tous les âges de la vie. Pour Mutac, *La Maison des Obsèques* représente la volonté d'offrir à ses adhérents plus de services funéraires mutualistes en intégrant ses partenaires historiques, le pôle funéraire public.

La Maison des Obsèques est portée par une structure à capitaux exclusivement mutualistes (Groupe MGEN : 48,33% ; Groupe Harmonie : 48,33% ; Mutac : 3,33%).

en savoir plus sur www.lamaisondesobseques.fr

À propos des membres fondateurs



Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... Le groupe MGEN protège 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

www.mgen.fr



1^{ère} mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Harmonie Mutuelle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, des entreprises, des professionnels indépendants et TPE.. Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,5 millions de personnes protégées représentées par près de 2000 élus, 44 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 300 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.



Au sein du groupe Harmonie, Harmonie Services Mutualistes est un opérateur mutualiste national de référence en matière de services de soins et d'accompagnement. Partie prenante de La Maison des Obsèques, Harmonie Services Mutualistes a été créée en 2010 dans le but de renforcer les synergies entre les activités d'assurance et l'offre de soins et de services d'Harmonie Mutuelle. Employant près de 7 500 collaborateurs, Harmonie Services Mutualistes compte plus de 510 centres de services de soins et d'accompagnement mutualistes pour un chiffre d'affaires de 684 millions d'euros en 2014.

www.harmonie-mutuelle.fr



Créée en 1973, Mutac est depuis la seule mutuelle nationale spécialisée en prévoyance obsèques. Adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, elle défend dans l'univers des obsèques les intérêts et les volontés de ses adhérents. Mutac est une mutuelle certifiée ISO 9001. Plus de 150 000 personnes sont couvertes en garantie individuelle ou collective. Le chiffre d'affaires en progression chaque année s'élève à plus de 20 millions d'euros (+1,63%). 85% des dossiers décès sont réglés le jour même, 14% sous 24h, le reste sous 48h.

www.mutac.com

Contacts presse :

Groupe MGEN
Harmonie Mutuelle
Mutac

Benoît Coquille, bcoquille@mgen.fr, 01 40 47 23 92
Jean-Yves Larour, jean-yves.larour@harmonie-mutuelle.fr - 01 40 06 52 64
Géraldine Lapierre, geraldine.lapierre@mutac.com - 04 67 06 09 09